

---

**Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Entre répression et aide sociale : Le ressenti des agents de police sur le terrain au contact des usagers de drogues dans l'espace public"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture**

**Auteur :** Hobe, Ness

**Promoteur(s) :** André, Sophie

**Faculté :** Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

**Diplôme :** Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime

**Année académique :** 2024-2025

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/24726>

---

**Avertissement à l'attention des usagers :**

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

Entretien 008 – 7 juillet 2025 (23 min 30)

**Est-ce que vous pourriez nous présenter votre parcours professionnel et votre formation ?**

Juste police ?

**Général.**

Donc moi j'ai mon CEB, j'ai tenté les études, ça n'a pas fonctionné.

Je me suis engagé dans le monde du travail, j'ai commencé par l'usine. J'ai été ouvrier pendant 5 ans. Je suis entré à l'académie en 2019.

Sorti en 2020. Et je suis arrivé à Liège depuis. Je n'ai pas bougé de Liège.

J'ai d'abord été opérationnel sur le secteur 4. Donc c'est le secteur qui reprend Chênée, Longdoz, Angleur. Où j'ai travaillé pendant 3 années.

Et depuis bientôt 2 ans, en septembre, j'ai intégré la TFZ, section flagrant délit et nuisance urbaine.

**Au niveau du phénomène d'usage de drogues dans l'espace public, comment est-ce que vous le définiriez ?**

Ça dépend quelle tranche. Les personnes vraiment toxicomanes, qui ont des situations précaires, ne se préoccupent plus tant de ce qu'est l'espace public. Ils essaient de se cacher, mais ils sont dans une autre réalité.

Les citoyens normaux qui fument leur joint, ils s'assoient plutôt sur des bancs, dans des parcs. Ce n'est pas non plus très discret. Mais les usagers de drogue dures, dans des situations moins précaires, on n'en a pas beaucoup. Pas sur l'espace public en tout cas.

**Selon vous, quels sont les principaux impacts de l'usage de drogue que vous remarquez dans l'espace public ?**

Pardon ? Tu sais répéter ?

**Selon vous, quels sont les principaux impacts de cet usage de drogues dans l'espace public, que ce soit sanitaire ou social ?**

Les drogues douces, tout ce qui est joints, cannabis, etc. Ça n'a pas tant d'impact, parce que c'est souvent des groupes de jeunes qui festoient tous ensemble. Certaines fois, quand ils sont dans des parcs, ça peut aller.

Quand ce sont des jeunes qui se rassemblent dans des quartiers résidentiels, ça peut provoquer un sentiment d'insécurité pour les personnes qui n'ont pas souvent contact avec ces gens-là. Pour ce qui est toxicomanes, qui consomment des drogues dures, c'est insalubre. Même pour eux, c'est surprenant de voir qu'ils tiennent encore debout dans les conditions dans lesquelles ils consomment, et l'état dans lequel ils laissent leur milieu de consommation, c'est déplorable.

**Comment définiriez-vous les nuisances liées à la consommation dans l'espace public ?**

Définir les nuisances... Je pense que maintenant, les gens ont même commencé à prendre l'habitude de voir les toxicomanes, et qu'au niveau de l'insécurité, ils ne se sentent plus trop en insécurité, parce qu'ils ont pris l'habitude que ces gens-là ne leur fassent rien. Je pense qu'il leur arrive de passer à côté des gens sans même les voir, parfois.

Mais je comprends qu'au niveau touristique, quand on a des gens extérieurs à la ville qui viennent, eux ne se sentent pas à l'aise, ils peuvent se demander ce que nous, on attend pour travailler.

**Avez-vous déjà reçu des plaintes de la part des citoyens vis-à-vis de ces nuisances ?**

Oui. Des plaintes, au sens technique du terme, ce n'est pas trop ça, mais des doléances, oui. Les citoyens qui... Quand j'étais opérationnel, je travaillais en uniforme, ici je travaille en civil, donc les gens viennent moins vers moi, mais en uniforme, les gens ont plus facile.

Ils venaient souvent nous trouver lorsqu'on faisait des patrouilles, c'était le but, c'était d'être à proximité du citoyen, ils venaient nous trouver en nous signalant qu'il y a des gens qui consomment là. On allait voir, c'était des points critiques du secteur duquel je m'occupais. Les citoyens, quand ils sont riverains, remarquent cette nuisance et ça les dérange, c'est sûr que c'est pas...

**Est-ce que le contact avec la population des usagers est-il fortement présent pour vous ?  
Et si oui, comment ça se déroule ?**

Oui, c'est mon corps business, comme mes collègues, ça a tendance à bien se passer, j'ai rarement eu de rébellion, je tente de parler avec respect à ces personnes-là, parce que ce sont des victimes de leur consommation, quand je parle des toxicomanes, quand ce sont des jeunes

qui consomment du cannabis, faire un peu de respect, de fermeté, ça se passe bien, ils comprennent souvent quand on leur parle. Et je pense que le fait de travailler avec eux en civil casse un peu cette barrière police-citoyen, et ils ont plus facile à accepter les remarques, j'ai l'impression.

Maintenant, s'ils changent leur comportement, je pense pas, pour les consommateurs de drogues douces, mais voilà. Ça se passe bien, j'ai eu aucun incident depuis que je suis là.

### **Comment se déroule la prise de contact avec le public cible, dans quelles circonstances ?**

Dans le cadre de nos patrouilles, souvent, c'est ce qu'on nous demande, c'est de contrôler ces personnes-là, déjà pour savoir s'ils sont en bonne santé, s'ils sont toujours vivants, s'ils sont au courant des aides qui sont à leur disposition, et alors, avant que je me perde dans mes pensées, je sais répéter juste le...

### **Comment se déroule la prise de contact, dans quelles circonstances ?**

Voilà, c'est en patrouille, et c'est quand on les voit consommer, on va vers eux, pour procéder à la rédaction d'un procès verbal, du coup. Donc, on est quand même pas mal dans le répressif, mais ça ne les atteint plus vraiment. Ils savent ce que c'est, on leur fait signer une déclaration, ils signent, oui, ok, ça va.

On n'est pas là pour les matraquer, les punir, dire « bande de dégueulasse, barrez-vous de là ». On se rend compte qu'ils sont victimes de leur consommation. Eux, ils ne vivent plus que pour ça, malheureusement. On ne saurait pas leur enlever.

### **Quel est votre ressenti vis-à-vis de la perception que les usagers ont de vous ?**

Ça, je ne sais vraiment pas te dire. Peut-être qu'ils nous voient comme... En tout cas, ce que je sais, c'est qu'ils n'ont pas une mauvaise opinion de notre service à la TFZ.

Ils préfèrent que ce soit nous que les uniformés du centre-ville qui ont leurs méthodes et on a les nôtres. Mais de là à dire, je reste, à mon avis, un policier et je suis relativement sympa, donc on n'a pas de problème. C'est un contact courtois, j'ai envie de dire.

### **Comment définirez-vous votre rôle face aux usagers de drogue ? Quelles sont vos missions ?**

Mes missions, c'est de rendre compte à l'autorité judiciaire des faits qui se passent sur le territoire de Liège. Qu'est-ce que ça veut dire ? Je suppose que tu as compris.

En gros, dire qu'il y a des toxicomanes qui consomment telle drogue à tel endroit. Moi, c'est ma mission et je l'accomplis de manière tout à fait objective. Je ne cherche pas à me poser plus de questions que ça.

Je ne dois pas les aider à sortir de là. Il y a bien, de temps en temps, une mesure à prendre. Je pense qu'on en a peut-être déjà parlé, c'est les mesures prétoriennes, où je dois amener la personne qui fait preuve chez Mme Cox, qui est aussi criminologue et conseillère en prévention stupéfiante au parquet de Liège.

C'est le seul truc où je peux plus ou moins les aider en insistant pour qu'ils aillent commencer cette mesure. Mais sinon, mon truc, c'est de dire qu'il y a des toxs qui consomment à Liège. Et plus dans le travail d'enquête, c'est de récolter les informations concernant les dealers qui sévissent.

**Quelle est votre position vis-à-vis du sentiment d'efficacité en lien avec vos actions ?**

Pardon ?

**Comment vous ressentez-t-il le sentiment d'efficacité justement en lien avec votre mission ?**

Ma mission ? Je suis super efficace. Je crois que le parquet est bien au courant qu'il y a des toxiques à Liège et que l'autorité administrative, donc le bourgmestre, est aussi au courant qu'il y a des toxicomanes à Liège et des dealers dans une autre mesure.

Et du coup, mon travail est bien fait et je continuerai à avoir du travail tant qu'il y en aura.

**Est-ce que vous ressentez parfois des conflits entre justement vos missions et la réalité du terrain, ce qui est possible ou non sur terrain ?**

J'ai envie de dire oui. Des conflits... Pas personnels.

**Non, des conflits. Vous sentez que des fois il y a des choses qui sont un peu dures à mettre sur le même plan.**

Oui, j'avais beaucoup ça au début. Et j'ai vite réalisé que... Je ne suis pas le meilleur à interviewer pour ça, parce que je me résigne et je fais ce qu'on me dit. Mais oui, il y a des contre-mesures tout à fait inefficaces.

Je cherche après un exemple. C'est un exemple concret de la problématique de la rue Dupont à Liège, vente de drogue douce. Il faut absolument qu'on endigue ce phénomène pour certaines personnes.

Et puis ça ne pose aucun problème que ce phénomène soit réglé à tel endroit, mais qu'il soit déplacé à un autre endroit. Parce que du coup, ça ne dérangera pas les mêmes personnes qui sont dérangées depuis longtemps. Ça, c'est le plus bel exemple de conflits que je peux exposer.

**Au niveau des politiques mises en place, que pensez-vous de l'approche répressive vis-à-vis de l'usage de drogue ?**

L'approche répressive, je crois que ça ne sert plus à rien. Ça aurait pu être efficace si ça avait été peut-être plus sévère. Mais l'usage de drogue, tu ne saurais plus.

Il y a certaines personnes qui sont dans la rue qui n'ont, comme je l'ai dit tout à l'heure, qui n'ont que ça. Ils se lèvent, ils pensent à avoir suffisamment d'argent pour aller consommer leurs stupéfiants. Et ils ne font que ça.

Même, je rédige un PV, c'est le truc le plus répressif que je pourrais faire dans l'usage de la consommation de drogue. Ça ne les touche plus. Les personnes les plus défavorisées, en situation précaire.

Il y a peut-être d'autres personnes qui peuvent être sauvées s'ils ont des gens autour d'eux, de la famille, une situation stable, au travail, etc. On a déjà eu le cas d'une dame qui avait un travail, qui vit dans la province du Luxembourg, qui allait jusqu'au nord de la frontière pour acheter sa consommation. Elle tuait sa santé et elle le savait, mais elle continuait à une consommation.

C'était ahurissant, mais il y a moyen qu'elle l'arrête, mais elle n'avait que ça. Elle réussissait à aller à son travail, etc. Mais chaque semaine, il fallait qu'elle y aille suffisamment pour revenir.

Je sais pas si...

**Oui oui ça répond. Et du coup, un peu à l'opposition, comment est-ce que vous vous positionnez par rapport aux approches de réduction des risques ? De type salle de consommation, programme d'échange de seringues ?**

La prévention, on n'investit pas assez dedans. Voilà, c'est ce que je pense plus profond. On n'investit pas assez dedans et on a peur d'investir dedans, mais on ne fait pas de la prévention assez tôt dans la vie de quelqu'un.

Je suis papa d'une petite fille, bientôt une deuxième. Si à un moment donné, j'entends qu'elle consomme des stupéfiants, qu'elles sont jeunes, je sais comment faire pour les dissuader. Je vais aller leur montrer ce qui se passe dans la rue.

Voilà, ça c'est les stupéfiants. C'est pas la fête, etc. Mais à l'école, on a quoi ? De temps en temps, des petites présentations. « Attention les stups, c'est pas bon ». C'est là que ça commence.

C'est pas quand le gars a perdu sa femme, sa maison, ses gosses, et qu'il est dans la rue, qu'il essaie d'être aidé. Là, il y a ses potes qui vont venir, qui vont lui dire, viens, je vais te proposer un truc, tu vas voir, tu vas t'oublier pendant une soirée. Et la dépendance, ça s'installe très vite.

Mais voilà, la prévention ne se fait pas assez tôt et avec suffisamment de moyens, je pense.

**Et en quelle mesure vous trouvez ces approches de réduction des risques utiles pour la gestion de l'usage de drogue ?**

Pardon ?

**Par exemple, tout ce qui est salle de consommation de moindre risque, en quelle mesure est-ce que vous trouvez ça utile pour la gestion de l'usage de drogue ?**

Pour la gestion de l'usage de drogue, je ne suis pas sûr que ce soit super utile, parce qu'ils avaient... Ce qui ressortait du milieu toxicomane, parce qu'on leur demandait un peu pourquoi, quand la salle, ici en dessous, était ouverte. Donc la salle de consommation à moindre risque, quand elle était ouverte, n'allait pas tous là.

Parce qu'il y a des règles et que ce sont des personnes qui ne sont pas fans des règles. Ils ne pouvaient pas partager leur consommation, alors que parfois, ils achetaient une bille à deux. C'est parce que ça s'équivaut à du deal de stupéfiants dans les échanges.

Ils avaient un timing serré. C'est ce qui ressortait des questions qu'on leur posait, pour savoir pourquoi on n'y allait pas. Et puis, ça doit être ouvert tout le temps, en fait.

Ça, ça demande de l'investissement, et c'est faire travailler des gens la nuit aussi. Donc, ouais, c'est pas super top.

**Est-ce que vous collaborez avec ces organismes de réduction des risques ?**

Avec la salle de conso, plus trop. Mais ils venaient souvent vers nous pour nous dire qu'il y en a un qui pose problème, donc il ne peut plus venir. On restait là, on avait un aspect sécurité. Et

sinon, on travaille beaucoup avec Mme Cox, la conseillère en prévention du parquet, qui, elle, nous envoie les identités des personnes qui doivent être vues.

Et donc, elle organise des journées où le psychologue, pour les aider à sortir de la toxicomanie, pour un premier entretien, en tout cas, elle organise des journées où elle nous dit « Là, c'est ouvert, il faut qu'on fasse ça. » Nous, notre dirigeant, nous donne la liste des noms, et on tourne pour les chercher, pour essayer un maximum d'aller les sortir de là. Mais, c'est comme tout, quand tu cherches après quelque chose, tu ne le trouves pas. Et quand tu ne cherches pas avec, tu ne fais que tomber dessus. Mais voilà, de temps en temps, on arrive à en amener un. Et voilà, il accepte ou il n'accepte pas la proposition de Mme Cox. Ça, c'est pas de notre sort. Ça reste sur base volontaire.

**Comment positionnez-vous face à l'opposition qu'il peut y avoir entre la répression et la réduction des risques ?**

Comment je me situe ? Je ne sais pas quoi dire. Parce que je n'ai pas l'impression d'être si répressif que ça, figure-toi.

Et je sais, je pense, pardon, qu'au niveau prévention, avec le contact en précarité, les toxicomanes, je sais rien faire en prévention là-dessus. Et mon côté répressif, il n'est pas trop là. Ça ne sert à rien. Voilà.

**Ça n'a plus trop d'impact.**

Voilà, exactement. Mon rôle n'est pas de faire la leçon à ces personnes-là. Parce que je ne sais pas me mettre à leur place.

Je n'ai pas vécu ce qu'ils ont vécu pour en arriver là. C'est pas à moi de leur dire que ce qu'ils font, c'est pas bien. Je crois, un, qu'ils le savent et deux, c'est pas à moi de leur dire.

**Que souhaiteriez-vous voir changer au niveau de l'intervention, auprès de l'usage de drogue ?**

Dans un monde merveilleux, il n'y aurait pas de drogue. Je ne sais pas. Je n'ai pas de souhait particulier par rapport à ça.

**Et pour vous, qu'est-ce qui permettrait une bonne collaboration entre l'émission de la police et celle des programmes de réduction des risques ?**

De la communication, hein. Mais alors, dans les deux sens. Parce que les programmes de diminution des risques ont une idée de la police, qui pourrait être tout à fait erronée ou tout à fait juste.

Mais chacun a une idée de ce que fait l'autre, sans que ce soit vraiment clair. Ils pourraient espérer que la police arrive et règle tous leurs problèmes, alors que ce n'est pas ça qu'on fait. Et nous, on pourrait avoir une opinion d'eux, comme quoi eux, ils sont censés faire consommer sans risque, machin, bazar, et avoir une idée de ce qu'ils font, sans jamais leur poser la question, sans jamais voir ce qu'il se passe.

Et à partir du moment où tu ne sais pas exactement ce que fait l'autre, tu ne sais pas collaborer. En tout cas, tu ne sais pas bien collaborer. C'est l'idée que j'ai.

**Est-ce que vous avez autre chose à rajouter sur l'entretien ?**

Non, je ne pense pas.

**Un tout grand merci en tous cas.**

Bah de rien.